

Domaine Sciences humaines et sociales, architecture, sport Sciences et ingénierie

Formation disponible en

Formation en alternance

Formation initiale

Formation continue

Modalités de candidature :

Le master Génie Urbain – parcours ECART, est accessible en apprentissage (principalement) et en formation initiale ou en formation continue. Il est intégré au dispositif « Mon Master », recrute ses candidat·es sur la plateforme nationale selon des critères académiques (licence ou équivalent en génie urbain, sciences de l'ingénieur, urbanisme, architecture, etc.) et motivationnels (projet professionnel cohérent avec les enjeux de la transition écologique et de l'innovation dans la construction).

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : 36762

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Champs sur Marne - Bâtiment Lavoisier 5 Boulevard Descartes 77420 Champs-sur-Marne

Calendrier :

5 périodes de cours réparties de septembre à juin

Contacts :

BARROCA Bruno

Responsable de formation

bruno.barroca@univ-eiffel.fr

Bâtiment : Lavoisier

Bureau : J30

SPAENS Julia

Secrétaire pédagogique

julia.spaens@univ-eiffel.fr

Téléphone : 01 60 95 77 60

Bâtiment : Lavoisier

Bureau : i25

Plus d'informations :

Service Information,

Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : -33 1 60 95 76 76



Master Génie urbain Economie de la Construction Architecture Rénovation Transformation (ECART)



École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP)

Master M1 M2

POUR Y ACCÉDER

Niveau minimum BAC + 3 dans le domaine du master à savoir : économie de la construction ou génie urbain, sciences de l'ingénieur, urbanisme, architecture, etc.

COMPÉTENCES VISÉES

Les apprenants sont formés à :

- Maîtriser les économies de l'éco-construction, de l'éco-rénovation et de l'éco-transformation (analyses coûts/bénéfices, choix de matériaux, optimisation des ressources).
- Diriger des études techniques et économiques pour des projets de construction ou de réhabilitation, en intégrant les normes et réglementations en vigueur.
- Piloter des projets transformants, de la conception à la réalisation, en mobilisant des outils de gestion économique et de communication adaptés.
- Contribuer à des aménagements urbains durables, en analysant les dimensions économiques, techniques, sociales et environnementales des projets.
- Animer des démarches collaboratives entre acteurs publics, privés et associatifs, pour favoriser des solutions économiques équilibrées et innovantes.

APRÈS LA FORMATION

Après la formation, la majorité des étudiant·e·s suivent un parcours professionnels en bureau d'économie de la construction, en agence d'architecture, des sociétés d'ingénierie, des collectivités locales, en recherche (via le doctorat), etc.

LES PLUS DE LA FORMATION

Le master ECART – Économie de la Construction, Architecture, Rénovation, Transformation – est créé en réponse aux profondes mutations du secteur du BTP, marqué par l'urgence de la transition écologique, l'évolution des matériaux (biosourcés, géosourcés) et des méthodes constructives innovantes. Cette formation comble un besoin croissant en compétences hybrides, à la croisée de l'économie de la construction, de l'architecture et de la rénovation durable, pour accompagner la transformation des pratiques professionnelles et répondre aux défis environnementaux et réglementaires du secteur. Son ouverture s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources et de renforcement des liens entre formation, recherche et monde socio-économique, en s'appuyant sur l'expertise du LabUrba, de l'école doctorale Ville Transports et Territoires et des acteurs de la profession.

Plus d'informations



PROGRAMME